

Zeitschrift: Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft =
Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss
Entomological Society

Herausgeber: Schweizerische Entomologische Gesellschaft

Band: 43 (1970-1971)

Heft: 1

Artikel: Supella supellectilium Serv., une nouvelle Blatte domestique en Suisse

Autor: Régnier, J.-C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-401613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Supella supellectilium SERV.,
une nouvelle Blatte domestique en Suisse

par

J.-CL. RÉGNIER

Muséum d'Histoire naturelle de Genève

595.722 (494)

Une nouvelle blatte, fléau des habitations, semble s'être établie à Genève et dans ses environs. J'ai eu l'occasion d'avoir entre les mains plusieurs spécimens, capturés par des locataires d'immeubles modernes et amenés au Muséum d'Histoire naturelle de Genève en vue d'identification. Il s'agit de *Supella supellectilium* SERV.

Ces captures ont été faites aux dates et lieux suivants : Onex, 3 décembre 1965, 2 adultes ; Grand-Lancy, 15 décembre 1965, 2 adultes et 8 larves ; Onex, 2 mars 1968, 1 adulte ; Genève-Champel, 4 juin 1968, 5 adultes ; Genève-Champel, 18 septembre 1968, 16 adultes et 6 larves ; Genève-Eaux-Vives, 12 septembre 1969, 2 adultes et 1 larve ; Genève-Charminles, 9 septembre 1969, 2 adultes et 1 larve.

Il est facile de confondre *Supella supellectilium* avec *Blattella germanica* L. Je suis persuadé que *Supella supellectilium* est plus répandue qu'on ne l'imagine. Voici une brève description de ces deux blattes (fig. 1). Pour une description très complète, voir VAN HERREWEGE (1967, p. 394).

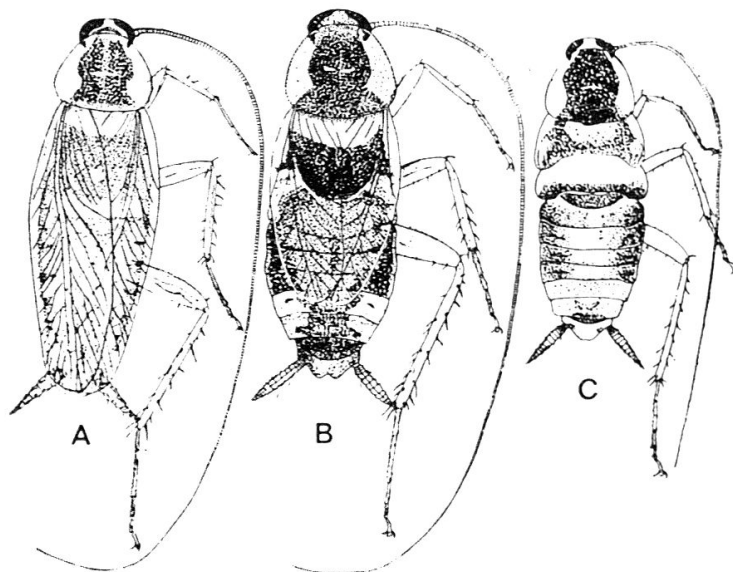


Fig. 1. — *Supella supellectilium* SERV. A, mâle ; B, femelle ; C, larve femelle au sixième stade. (D'après VAN HERREWEGE, 1967.)

Supella supellectilium SERV.

La coloration des deux sexes est très variable. REHN (1947, p. 67) a pu établir un phénomène d'adaptation aux régions désertiques, avec des caractères récessifs de coloration. Les exemplaires qu'il a pu étudier étaient beaucoup plus clairs. Les spécimens de Genève au contraire sont assez colorés. Ils sont d'une couleur brun rougeâtre. Certains exemplaires ont le pronotum plus foncé, liseré de chaque côté par une bande jaune pâle, allant en s'élargissant vers son tiers postérieur. Mais ce caractère n'est pas constant chez tous les individus capturés à Genève. Plusieurs femelles ont le pronotum de la même couleur que les élytres (fig. 2). Les élytres sont bordés d'un liseré clair très étroit ;

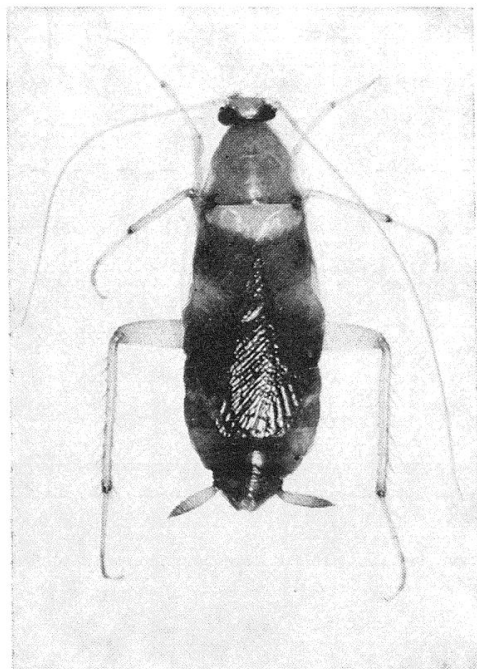


Fig. 2. — *Supella supellectilium* SERV. ♀. Genève-Champel, 18.IX.1968. Pronotum sans zone foncée. (Photo G. Dajoz.)

la base porte une zone transparente, due à une absence de pigmentation, qui s'étend de façon très irrégulière d'un individu à l'autre.

Le mâle (fig. 1 A) atteint, de l'extrémité de la tête à celle des élytres, 13 à 16 mm. Les élytres sont coupés à la hauteur de leur tiers antérieur par une bande jaune pâle. La face ventrale est jaune très clair. Les ailes recouvrent entièrement l'abdomen.

La femelle (fig. 1 B) mesure de 15 à 17 mm. Elle est un peu plus foncée que le mâle. Les élytres sont coupés à la hauteur de leur moitié par une bande transversale jaune clair. La face ventrale est entièrement brun roux. Les ailes, un peu plus courtes que celles du mâle, paraissent encore plus courtes lorsque la femelle est sur le point de déposer son oothèque et que son abdomen est distendu.

La larve (fig. 1 C) ressemble beaucoup, par sa coloration et sa morphologie, à la femelle adulte.

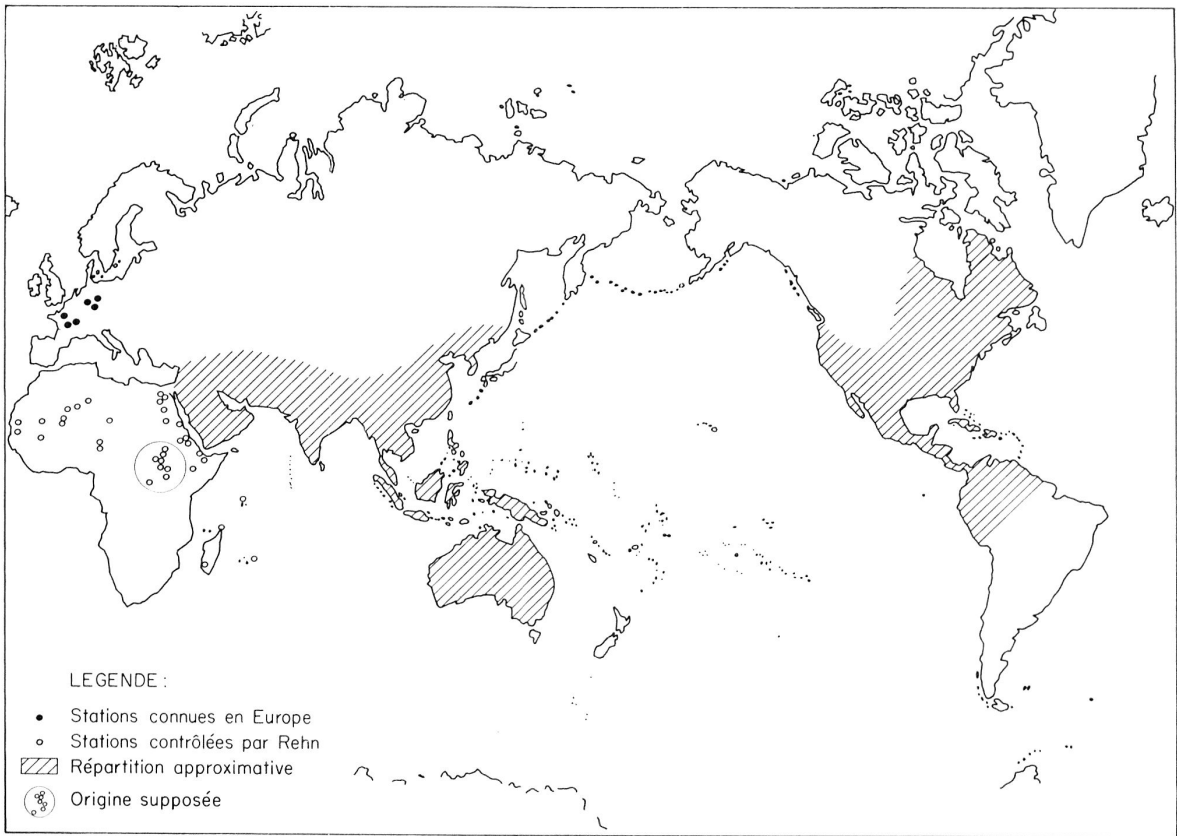


Fig. 3. — Répartition géographique de *Supella supellectilium* SERV. (Dessin G. Dajoz.)

Blattella germanica L.

Les deux sexes montrent une grande analogie d'aspect externe. Le mâle et la femelle sont de couleur jaune roussâtre avec deux bandes brunes longitudinales sur le pronotum. Ce dernier caractère permet de différencier immédiatement *Blattella germanica* de *Supella supellectilium*.

Après avoir quitté son lieu présumé d'origine, c'est-à-dire le Soudan (REHN, 1947, p. 62), *Supella supellectilium* s'est répandue en Afrique du Nord par la vallée du Nil, transportée par les caravanes. Puis, par bateau, elle s'est implantée au Sénégal et dans une grande partie de l'ancienne Afrique occidentale française, ainsi qu'à Madagascar. Elle s'est ensuite étendue aux régions chaudes du continent asiatique, en Australie, aux Antilles et enfin aux Etats-Unis (fig. 3).

CHOPARD (1922, p. 28) signalait *Supella supellectilium* pour la première fois en Europe dans les régions méditerranéennes de la France.

Il a fallu attendre 1933 pour qu'il la retrouve à Paris et à Troyes (CHOPARD 1933, p. 172). Une vingtaine d'années plus tard, PETERS (DÖHRING 1961, p. 13) la signale pour la première fois en Allemagne et ce n'est que ces dernières années qu'un grand nombre d'individus de cette espèce ont été trouvés à Montpellier (VICHET 1967, p. 209) et à Lyon (VAN HERREWEGE 1967, p. 394).

D'après VAN HERREWEGE (1967, p. 405), l'écologie joue un grand rôle pour la propagation de cette espèce. Plusieurs auteurs (cf. VAN HERREWEGE 1967, p. 400) ont démontré qu'une température minimale de 20° est nécessaire pour que *Supella supellectilium* puisse se reproduire normalement, ce qui est à la base de son introduction dans les pays septentrionaux. Cette blatte a pu étendre sa zone de répartition grâce à une modernisation des immeubles d'habitation, qui de plus en plus sont munis de chauffages centraux, diffusant une chaleur régulière. DÖHRING (1961, p. 13) signale que PETERS, qui a contrôlé plus de 70 stations en Allemagne, a trouvé dans la plupart des cas cette blatte chez des ressortissants américains. Il explique ce phénomène par le fait que ces derniers ont l'habitude de chauffer leurs intérieurs à une température d'environ 24°, contrairement aux locataires allemands qui se complaisent plus volontiers dans une ambiance de 18°. A Genève, où le climat est plus doux, *Supella supellectilium* a réussi à se répandre dans toutes les couches de la population, mais seulement dans des maisons munies de chauffages modernes. Si *Blattella germanica* aime à se tenir dans les lieux humides des appartements (chambres de bain, cuisines, etc.), *Supella supellectilium* fréquente plus volontiers des endroits plus secs (vestibules, chambres à coucher, salons, etc.).

En résumé, *Supella supellectilium* exige une température plus élevée que *Blattella germanica* et une hygrométrie moindre. *Supella supellectilium* n'a pas ainsi la possibilité, sous nos climats, d'infecter des entrepôts, des moulins, comme le fait couramment *Blattella germanica*.

Il me semble intéressant de rapporter ici les constatations faites par les désinfecteurs professionnels sur les différents procédés d'éradication de ce nouveau fléau.

Il est maintenant prouvé que *Supella supellectilium* est aussi sensible aux produits toxiques que *Blattella germanica*, mais qu'il convient de les appliquer différemment.

En effet, DÖHRING (1961, p. 15) recommande d'employer un insecticide liquide à évaporation lente et qui conserve longtemps son action. Ce produit doit être pulvérisé dans les lieux de prédilection de *Supella supellectilium*. Il conviendrait même de renouveler ce traitement six mois après la première application. Les produits qui ont donné les meilleurs résultats sont, par ordre d'efficacité, le lindan, l'heptachlor, l'aldrin, le chlordan, le DDT.

Que le Dr K. Princis de Lund trouve ici mes remerciements pour la détermination de mon matériel et pour ses précieux renseignements. Je remercie M. G. Dajoz pour ses dessins et photographies, ainsi que M. F.-C. Python.

TRAVAUX CITÉS

- CHOPARD, L., 1922. Orthoptères et Dermaptères. *Faune France*, **3**, 209 p.
— 1933. Une blatte récemment acclimatée en France. *Ann. Soc. ent. Fr.* **102**, p. 172.
DÖHRING, E., 1961. Über Schaben und ihre Bekämpfung mit neuartigen Mitteln. *Der praktische Schädlingsbekämpfer*, **2**, p. 13-19.
HERREWEGE, C. VAN, 1967. Une espèce de blatte domestique qui semble se répandre dans la région lyonnaise. *Bull. Soc. linn. Lyon*, **36**, p. 394-406.
REHN, A. G. J., 1947. African and Malagasy Blattidae. *Proc. Acad. nat. Sci. Philadelphia*, **99**, p. 59-93.
VICHET, G., 1967. Une blatte cosmopolite va-t-elle envahir nos maisons? *Ann. Soc. Hortic. Hist. nat. Hérault.*, p. 209-214.